

Ecole du Centre
Origny en Thiérache

Rentrée 2026

INSCRIPTIONS DES ELEVES NES EN 2023 et 2024

Madame, Monsieur

La scolarisation des enfants est obligatoire dès 3 ans.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le mois d'avril 2026.

Si votre enfant, né en 2023, n'est toujours pas inscrit ; ne tardez pas à prendre contact avec l'école et à demander l'autorisation d'inscription en Mairie.

Pour les enfants ne résidant pas à ORIGNY, une demande de dérogation est nécessaire.

→ Prendre contact avec l'école.

A compter de la rentrée 2026, les écoles ne pourront accueillir les élèves nés en 2024 (élèves de TPS ; Toute Petite Section) sous réserve de pouvoir constituer un groupe d'au minimum 5 élèves. (Circulaire DSDEN du 31 mars 2026)

Dans le cas contraire, l'accueil des TPS ne sera pas autorisé par l'Inspection académique.

N'hésitez pas à effectuer les démarches d'inscription d'élèves de TPS dès maintenant auprès de l'école et en Mairie.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 se feront obligatoirement en 3 temps :

1^{ère} étape : Appel à l'école pour établir la liste des élèves et prise de RDV (**03.23.98.38.47**)

2^{ème} étape : Pour inscrire leur enfant à l'école, les parents concernés devront se rendre en Mairie avec un justificatif de domicile afin d'obtenir l'autorisation d'inscription. (Pour les personnes qui résident hors d'Origny prendre contact avec M. Lecerf auparavant pour établir une demande de dérogation scolaire.)

3^{ème} étape : Munis du **carnet de santé** de l'enfant, du **livret de famille** et d'une **photo d'identité** (enfants de maternelle) les parents pourront venir à l'école pour finaliser l'inscription de leur enfant.

Horaires: le jeudi toute la journée ou le soir à partir de 16h30 sauf le vendredi

Contact: mail : ce.0021440e@ac-amiens.fr ou téléphone : **03.23.98.38.47**

Les enfants âgés de 3 ans seront admis automatiquement à l'école après le RDV à l'école.

Même si vous ne souhaitez pas mettre votre enfant à l'école à la rentrée de septembre il est important de l'inscrire ou de le préinscrire pour évaluer au mieux les effectifs de la rentrée et de l'année scolaire future.



Vous remerciant par avance.

Le Directeur M. LECERF